



A R R E T E N°03-22

PORTANT MODIFICATION DE DELEGATION DE FONCTION

Nous, Joseph AFRIBO,
Maire de la Ville de Rethel,
Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités
Territoriales, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie
de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et, en cas d'absence
ou d'empêchement de ceux-ci, à des membres du conseil municipal,
Vu la délibération n°18-20 en date du 4 juillet 2020 portant élection
de Monsieur le Maire,
Vu la délibération n°19-20 en date du 4 juillet 2020 fixant à 6 le
nombre d'adjoints au Maire,
Vu la délibération n°59-20 en date du 20 août 2020 portant à 7 le
nombre d'adjoints,
Vu la délibération n° 20-20 en date du 4 juillet 2020 portant élection
de Monsieur Christophe GRENIER au poste de 6ème Adjoint
Vu l'arrêté 06-20 en date du 10 juillet 2020 portant délégation de
fonction à Monsieur Christophe GRENIER, 6ème Adjoint au Maire,
Vu l'arrêté 03-21 en date du 1^{er} octobre 2021 portant modification de
délégation de fonction à Monsieur Christophe GRENIER, 6ème
Adjoint au Maire,
Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité
communale, il convient de modifier la délégation consentie à
Monsieur Christophe GRENIER, 6^{ème} Adjoint au Maire,

A R R E T O N S

ARTICLE 1 :

Il est mis fin à la fonction de représentation de Monsieur Christophe GRENIER, 6^{ème} Adjoint, auprès
de Monsieur le Maire :

- à la commission d'arrondissement de sécurité, la sous-commission départementale de
sécurité et la sous-commission départementale d'accessibilité.

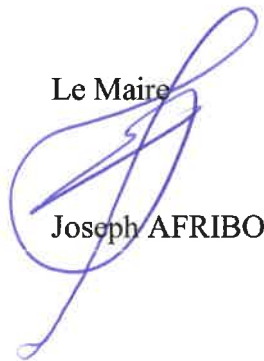
Cette décision prend effet à compter de la notification et du caractère exécutoire du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation en sera adressée au
représentant de l'Etat, à l'intéressé ainsi qu'à Monsieur le Trésorier.

Fait à Rethel, le **25 OCT. 2022**

Le Maire



Joseph AFRIBO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en
sous-préfecture de Rethel, le

- 9 NOV. 2022

Publié sur le site internet de la ville, le

- 9 NOV. 2022

Publié et affiché en mairie, le

- 9 NOV. 2022

Notifié à l'intéressé, le

- 9 NOV. 2022

Le 6^{ème} Adjoint chargé des Travaux,
des Equipements et de l'Urbanisme

Christophe GRENIER

